

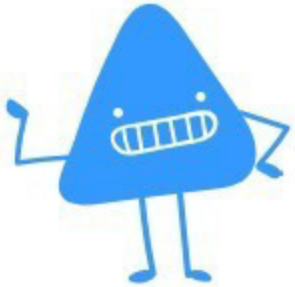
Quelques repères:

- Chaque commission est pilotée par un binôme professionnel-administrateur (et ou habitant) qui en définit les modalités de fonctionnement (animation, ordre du jour, compte-rendu, diffusion, décisions, etc.).
- Les commissions sont reliées au conseil d'administration qui leur donne pouvoir des décisions qui y sont prises.
- Chaque commission a en charge plusieurs champs d'action, qui peuvent selon les besoins et envies faire émerger des groupes de travail thématiques et éphémères.

Conseil d'administration



LES COMMISSIONS AU CENTRE SOCIOCULTUREL



Animation globale

- Sorties culturelles;
- expositions;
- mois du graphisme;
- cinéma;
- initiatives d'habitants;
- animations familles;
- ludothèque;
- agencement accueil
- animations de l'été.

Parentalité

- Cafés des parents;
- ateliers parents-enfants
- rencontre parents-bbsitters
- etc.

Action sociale et solidaire

- Ateliers consom'acteurs;
- groupe action solidarité;
- place du troc;
- jardins partagés;
- réveillon;
- sortie pour tous;
- etc.

Activités culturelles et de loisirs

- Activités enfants et adultes;
- stages enfants et adultes;
- préparation de la saison;
- forum et inscriptions;
- etc.

Communication

- Site web;
- plaquette annuelle;
- supports papiers;
- diffusion et médias;
- etc.

Point Information Jeunesse

- Actualités du service;
- outils d'animation et d'intervention;
- dispositifs et aides;
- partenariat ;
- etc.

